



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Aux Membres de la Commission des
Institutions et de la Révision
constitutionnelle

Luxembourg, le 17 juillet 2014

Madame la Députée,
Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique du 16 juillet 2014, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion N°1 de Monsieur Serge Urbany relative au dépôt dans les meilleurs délais d'un projet de loi fixant les droits et devoirs des membres du Gouvernement.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veillez agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments très distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Transmis en copie pour information aux honorables Membres de la Conférence des Présidents
Luxembourg, le 17 juillet 2014
Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,

1

déi Lénk

Dépôt: M. Serge Urbany
16.07.2014
Proposition de modification
du Règlement N° 6691

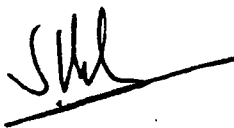
MOTION

La Chambre des Députés

- Saluant la volonté du Gouvernement de se doter d'une législation sur les droits et devoirs de ses membres, comme cela fut retenu dans son programme gouvernemental : « Le Gouvernement présentera un projet de loi sur les droits et les devoirs des membres du Gouvernement » (p. 7, voir sous « Renouveau démocratique - Institutions - Gouvernement »);
- Considérant que l'une des missions fondamentales de la Chambre de Députés réside dans le contrôle du Gouvernement et qu'elle dispose notamment d'un droit d'accusation envers les membres du Gouvernement (Chapitre V, Article 82 de la Constitution);
- Estimant qu'il en résulte que la Chambre des Députés doit être étroitement impliquée dans l'élaboration d'un code de conduite concernant les membres du Gouvernement qui aura force de loi et qui doit par conséquent parcourir la voie parlementaire prévue à cet effet ;

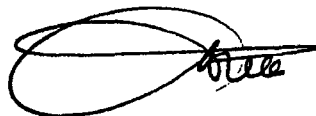
Invite le Gouvernement

- À déposer un projet de loi relatif fixant les droits et devoirs de ses membres dans les meilleurs délais.



Serge Urbany

Député



Justin Turpel

Député